

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

-----  
Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 13.06.2024  
Convocation faite  
Le 30.05.2024

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 05 juin 2024**  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, et le mercredi cinq juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération**

**N°2024-06-127**

**Information sur le projet  
d'arrêté relatif à la  
mutualisation nationale de  
la consommation d'espaces  
NAF des projets d'envergure  
nationale ou européenne  
d'intérêt général majeur  
(annexe)**

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO (Suppléante de M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART), MM. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M<sup>mes</sup> Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

**Absents excusés :** M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART (Représentée par M<sup>me</sup> Valérie D'AMARIO), M. Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), MM. Gérard DELATTE (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Antoine DI CARLO (pouvoir à M<sup>me</sup> Isabelle FABRE), M<sup>me</sup> Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M<sup>me</sup> Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M<sup>me</sup> Angéline COURTOIS).

M. Jean-Pol DEVRESSE en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Le Président donne au Conseil l'information suivante :

Du 12 avril 2024 au 2 mai 2024, une consultation publique a été organisée sur le projet d'arrêté relatif à la mutualisation nationale de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) des projets d'envergure nationale ou européenne (PENE). Une publication est attendue pour la fin mai 2024.

Pour la période 2021-2031, un forfait national de 12 500 ha est déterminé par la loi dont 10 000 ha font l'objet d'une péréquation entre les régions couvertes par un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) au prorata de leur objectif de consommation sur la même période.

L'enveloppe nationale de 12 500 ha est sans impact sur les trajectoires régionales et locales de mise en œuvre du ZAN.

Les PENE sont identifiés par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme, après avis du président du Conseil Régional (dans les 2 mois) et consultation de la Conférence régionale de gouvernance du ZAN dans laquelle les Ardennes sont représentées par les Communautés de Communes Ardennes Thiérache et du Pays Rethélois et la Commune de CHARLEVILLE-MEZIERES.

Sur 750 projets recensés, 424 projets ont été retenus. Ils s'articulent en deux listes :

- Liste I : 167 projets « matures » pour une consommation d'espace entre 2021 et 2031. Estimée à 11 870 ha sur un forfait de 12 500 ha. Le projet d'arrêté précise qu'en « *cas de dépassement du forfait susmentionné, le surcroît de consommation ne peut être imputé sur l'enveloppe des collectivités territoriales ou de leurs groupements* ».
- Liste II : 257 autres projets présentés à titre indicatif car les informations disponibles à ce jour ne permettent pas leur inscription en liste I (incertitudes de réalisation sur la période 2021-2031).

Il est précisé que « l'État assure [...] le suivi de la consommation effective emportée par ces projets ».

La liste des projets a vocation à être actualisée régulièrement, au minimum une fois par an, en cas de nouveaux projets. Les trois EPR, dont les travaux doivent être lancés dans la prochaine décennie (BUGEY, GRAVELINES et PENLY) ont été retenus pour la période.

Pour les Ardennes, un projet d'envergure est signalé pour les projets matures. Il s'agit du projet du futur Centre pénitentiaire à DONCHERY.

Le courrier d'avis commun de la Conférence de gouvernance de la Région Grand Est et du Conseil régional n'indiquait pas de remontées spécifiques pour le département des Ardennes.

Il est à noter que le Conseil régional pourra réserver une part de consommation d'ENAF (période 2021-2030) ou d'artificialisation des sols (à partir de 2031) pour une liste de projets d'envergure régionale, dont la consommation ou l'artificialisation induite sera prise en compte dans le plafond déterminé au niveau régional sans être déclinée entre les différentes parties du territoire régional. Mutualisée au niveau régional, la part de consommation d'ENAF ou d'artificialisation projetée est déduite de l'enveloppe de consommation d'ENAF à répartir entre les parties de territoires qui constituent la Région, sans peser sur les trajectoires des collectivités locales.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité :

\* **prend acte** de cette information.

02 99 / 13/01/24

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

## Arrêté n° du relatif à la mutualisation nationale de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers des projets d'envergure nationale ou européenne d'intérêt général majeur NOR : TREL2410389A

**Publics concernés :** *Etat, Collectivités territoriales et leurs groupements, leurs établissements publics, maîtres d'ouvrages*

**Objet :** *mise en œuvre de la mutualisation au niveau national entre 2021 et 2031 de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers des projets d'envergure nationale ou européenne présentant un intérêt général majeur.*

**Entrée en vigueur :** *le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.*

**Notice :** *La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite Climat et résilience, a fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) dans les dix prochaines années. Cette trajectoire progressive est à décliner territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme.*

*La loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux porte diverses adaptations pour faciliter la territorialisation des objectifs. Il est prévu un dispositif permettant que la consommation d'ENAF emportée par les projets d'envergure nationale ou européenne (PENE) présentant un intérêt général majeur soit comptabilisée au niveau national, et non au niveau régional ou local. Ces projets sont listés par un arrêté du ministre en charge de l'urbanisme.*

*Pour la période 2021-2031, un forfait national de 12 500 hectares est déterminé par la loi dont 10 000 hectares font l'objet d'une péréquation entre les régions couvertes par un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) au prorata de leur objectif de consommation sur la même période, tel que défini au 3° du III de l'article 194 de la loi Climat et résilience. La loi prévoit qu'un arrêté du ministre en charge de l'urbanisme précise cette prise en compte.*

*Pour tenir compte du forfait national, l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté précise que, pour les régions couvertes par un SRADDET, l'objectif, après péréquation, est de réduire de l'ordre d'au moins 54.5 % leur consommation d'ENAF sur la période 2021-2031 par rapport à leur consommation constatée pour la période 2011-2021.*

*Les catégories de projets pouvant être qualifiés de projets d'envergure nationale ou européenne sont précisées au 7° du III de l'article 194 susmentionné. Conformément au i) du même 7°, l'article 2 du présent arrêté précise la catégorie relative aux opérations de construction ou d'aménagement de postes électriques de tension supérieure ou égale à 220 kilovolts.*

*L'article 3 prévoit qu'à l'annexe I de l'arrêté est établie une première liste de projets d'envergure nationale ou européenne qui présentent un intérêt général majeur. Des informations relatives à ces projets, notamment leur localisation (communes), sont accessibles en ligne sur l'observatoire de l'artificialisation des sols mentionné à l'article R. 101-2 du code de l'urbanisme.*

*L'article 4 prévoit qu'une annexe II mentionne à titre strictement indicatif des projets susceptibles d'être identifiés dans l'annexe I à l'occasion d'une modification du présent arrêté, sous réserve des conditions prévues par la loi. Les informations disponibles à la date du présent arrêté ne permettent pas de statuer quant à leur inscription dans l'annexe I.*

*Cet arrêté ministériel peut être révisé à tout moment et en tant que de besoin.*

*L'Etat assure par ailleurs le suivi de la consommation effective emportée par ces projets dans le cadre du rapport national qu'il établit tous les cinq ans en application de l'article 207 de la loi Climat et résilience.*

*En cas de dépassement du forfait susmentionné, le surcroît de consommation ne peut être imputé sur l'enveloppe des collectivités territoriales ou de leurs groupements.*

**Références :** *l'arrêté peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).*

## **Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 4251-1 ;

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, notamment ses articles 191, 194 et 207 ;

Vu l'avis de la région [...]

[...]

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du [...] 2024 ;

Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du [...] au [...] 2024, en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement ;

## **Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Pour la période 2021-2031, afin de tenir compte du forfait national réservé au III bis de l'article 194 de la loi du 22 août 2021 susvisée, le rythme de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers défini au 3° du III de la même loi ne peut dépasser 54,5% de la consommation observée au cours de la période 2011-2021 pour chaque région couverte par un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires mentionné à l'article L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales.

### **Article 2**

Les opérations de construction ou d'aménagement de postes électriques mentionnées au i) du 7° du III de l'article 194 de la loi du 22 août 2021 susvisée incluent les postes de transformation du réseau public de transport d'une tension supérieure ou égale à 220 kilovolts, tant en courant continu qu'en courant alternatif, notamment ceux portés par la société Réseau de Transport d'Electricité en France métropolitaine continentale et les gestionnaires compétents en Corse et dans les départements et régions en outre-mer, ainsi que les postes de répartition et les stations de conversion lorsqu'ils intègrent un niveau de tension équivalent.

### **Article 3**

En application du 8° du III de l'article 194 de la loi du 22 août 2021 susvisée, les projets d'envergure nationale ou européenne qui présentent un intérêt général majeur et dont la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers est prise en compte au niveau national au sens du III bis du même article sont recensés dans l'annexe I au présent arrêté.

La liste de ces projets et des informations portant notamment sur leur localisation sont précisées sur l'observatoire de l'artificialisation des sols mentionné à l'article R. 101-2 du code de l'urbanisme. Les informations ainsi mises à disposition sont accessibles à titre gratuit au public sur internet et mises à jour au moins une fois par an.

### **Article 4**

L'annexe II mentionne à titre indicatif des projets susceptibles d'être identifiés dans l'annexe I à l'occasion d'une modification du présent arrêté, sous réserve des conditions prévues aux 7° et 8° du III et au III bis de l'article 194 de la loi du 22 août 2021 susvisée.

### **Article 5**

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

## Annexe I

Projet d'envergure nationale ou européenne d'intérêt général majeur	Référence administrative (décision, autorisation, acte, etc.)	Région(s)
<p><b>Opération sur l'axe ferroviaire Lyon-Turin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voies ferroviaires de connexion au tunnel transfrontalier</li> <li>- Aménagements ferroviaires ligne Dijon-Modane</li> <li>- Aménagements ferroviaires ligne Saint Fons -Grenay et raccordements Saint Fons</li> <li>- Poste électrique "Valloirette"</li> <li>- Poste de sous station "Haute Maurienne"</li> </ul>	<p>Décret du 18 décembre 2007 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la liaison ferroviaire Lyon—Turin (NOR : DEVT0771791D)</p> <p>Décret du 23 août 2013 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de l'itinéraire d'accès au tunnel franco-italien de la liaison ferroviaire Lyon—Turin (NOR : TRAT1312016D )</p>	<p>Auvergne Rhône Alpes</p>
<p><b>Contournement ferroviaire de l'agglomération Lyonnaise (CFAL) [partie Nord]</b></p>	<p>Décret du 28 novembre 2012 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la partie nord du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise entre les communes de Leyment et de Saint-Pierre-de-Chandieu et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme (NOR : TRAT1228737D)</p>	<p>Auvergne Rhône Alpes</p>
<p><b>Aménagements routiers RN7 [Départements de l'Allier et de la Loire]</b></p>	<p>Décret du 20 septembre 1995 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2x2 voies de sections de la RN7 entre Cosne-Cours-sur-Loire et L'Hôpital-sur-Rhins et de sections de la RN82 entre L'Hôpital-sur-Rhins et Balbigny, portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes concernées et classant dans la catégorie des autoroutes certaines sections comprises entre Cosne-Cours-sur-Loire et Nevers-Sud et dans la catégorie des routes express certaines sections comprises entre Nevers-Sud et Balbigny (NOR : EQUR9501237D)</p>	<p>Auvergne Rhône Alpes</p>
<p><b>Liaison autoroutière A412 [de Machilly à Thonon-les Bains]</b></p>	<p>Décret du 24 décembre 2019 déclarant d'utilité publique les travaux de création d'une liaison à 2 × 2 voies entre Machilly et Thonon-les-Bains, dans le département de la Haute-Savoie, conférant le statut autoroutier à la liaison nouvellement créée et portant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Machilly, Bons-en-Chablais, Ballaison, Brenthonne, Fessy, Lully, Perrignier, Allinges, Margencel</p>	<p>Auvergne Rhône Alpes</p>

	et Thonon-les-Bains (NOR : TRET1925331D).	
<b>Centrale nucléaire de production d'électricité du Bugey - Implantation réacteur nucléaire de type EPR2</b>	Décision du Conseil de politique nucléaire du 19 juillet 2023	Auvergne Rhône Alpes
<b>Usine STMicroelectronics</b>	Arrêté préfectoral du 19 juillet 2023 portant ouverture d'une enquête publique n°DDPP-IC-2023-07-10	Auvergne Rhône Alpes
<b>Programme Scorpion Zones techniques</b>	Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense	Auvergne Rhône Alpes
<b>Zone d'activités Inspira</b>	Arrêté préfectoral du 18 décembre 20218 n°38-2018-12-18-005	Auvergne Rhône Alpes
<b>Projet d'extraction et enrichissement Lithium (EMILI)</b>	Arrêté du 15 mai 2015 accordant un permis exclusif de recherches de mines de lithium, étain, tantale, niobium, tungstène, béryllium et substances connexes dit « Permis de Beauvoir » à la société par actions simplifiée IMERYS CERAMICS FRANCE dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme [NOR : EINL1510767A] Arrêté du 11 mai 2021 prolongeant le permis exclusif de recherches de mines de lithium, étain, tantale, niobium, tungstène, béryllium et substances connexes, dit « permis de Beauvoir », au profit de la société Imerys Ceramics France dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme [NOR : INDL2111148A]	Auvergne Rhône Alpes
<b>Usine Soitec - ZAE des Fontaines</b>	Décision du 6 décembre 2023 n° 2023 / 151 ZAE BERNIN SOITEC / 3 relative au projet global d'extension de l'entreprise SOITEC et de la ZAE de Bernin (38)	Auvergne Rhône Alpes
<b>Carbogen Amcis</b>	En cours	Auvergne Rhône Alpes
<b>Aménagements routiers RN 88 [Auvergne Rhone-Alpes - Déviation Saint-Hostien et le Pertuis]</b>	Décret du 27 décembre 2001 déclarant d'utilité publique les travaux de la déviation de la RN 88 au Puy-en-Velay, entre le lieudit Plaisance (PR 60,000) et le lieudit Fangeas (PR 73,700), conférant à cette voie le caractère de route express entre les PR 60,400 et 73,700 et portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Brives-Charensac, Chadrac, Cussac-sur-Loire, Le Monteil, Coubon, Saint-Germain-Laprade et Le Puy-en-Velay [NOR : EQU0100905D]	Auvergne Rhône Alpes
<b>Gigafactory "Mc Phy"</b>	Arrêté préfectoral n° 90-2020-12-02-003 du 2 décembre 2020 Permis de construire n° 090047-22-A0001 et n°090-049-22-A0002 du 31 mai 2022.	Bourgogne Franche Comté

<b>Installation usine d'électrolyseurs "Gen Hy"</b>	Permis de construire n°0250123A0002 du 23 mai 2023	Bourgogne Franche Comté
<b>Programme Scorpion Zones techniques</b>	Permis de construire n°02 91 44 22 000 05 du 10 mars 2023 Décision n°003838/DEF/CAB/CC6 du 13 aout 2020	Bourgogne Franche Comté
<b>Route Centre Europe Atlantique (RCEA) [Saône-et-Loire]</b>	Décret du 31 mai 1996 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2x2 voies de la RN70 entre Paray-le-Monial et Montchanin et de la RN80 entre Montchanin et Chalon-sur-Saône, portant mise en compatibilité des POS des communes concernées (NOR : EQUR9600322D). Décret du 9 mai 1997 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2x2 voies de sections de la RN 79 de Paray-le-Monial - Est à Mâcon portant mise en compatibilité du POS de la commune de Charolles et conférant le caractère de route express à la RN 79 (NOR : EQUR9700599D).	Bourgogne Franche Comté
<b>Barrage de Vouglans Saut-Mortier</b>	Arrêté approuvant le deuxième avenant à la concession de Saut Mortier en vue de l'ajout d'une turbine pompe à l'aménagement hydroélectrique au titre du code de l'énergie et portant déclaration d'utilité publique du projet [n°39-2024-01-18-00010]	Bourgogne Franche Comté
<b>Usine "Atlantic"</b>	Arrêté préfectoral n°2021-0138-DDT du 2 juillet 2021 portant autorisation environnementale de la zone d'aménagement concerté (ZAC) phase 2.	Bourgogne Franche Comté
<b>Entreprise "HPCI GREEN PELLET"</b>	En cours	Bourgogne Franche Comté
<b>Usine "H2SYS"</b>	En cours	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Malvillers"</b>	Permis de construire n° 070 329 23 C0001 du 29 septembre 2023	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Larrey"</b>	Validation du 16 février 2023 de l'emplacement du poste	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Yonne Est"</b>	En cours	Bourgogne Franche Comté
<b>Projet industriel de fabrication de pièces pour les combustibles "JIMMY"</b>	En cours	Bourgogne Franche Comté
<b>Centre pénitentiaire de Vannes</b>	Délibération APIJ n°2021-87 du 8 décembre 2021.	Bretagne
<b>«CELTIC INTERCONNECTOR» Station de conversion électrique d'interconnexion France-Irlande</b>	Arrêté du 26 août 2022 portant déclaration d'utilité publique de l'interconnexion électrique « CELTIC INTERCONNECTOR » pour la liaison sous-marine et souterraine à 320 000 volts à courant continu France-Irlande et la liaison souterraine à 400 000 volts en courant alternatif entre la station de conversion de LA MARTYRE et le poste	Bretagne



	électrique de LA MARTYRE (NOR : ENER2217873A) ; Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale du 2 septembre 2022 ; Permis de construire n°02 91 44 22 000 05 du 10 mars 2023.	
<b>Poste électrique de raccordement des parcs éoliens Sud Bretagne</b>	Validation du 26 juillet 2023 du Fuseau de moindre impact du projet du 26 juillet 2023	Bretagne
<b>Programme Scorpion Zones techniques</b>	Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.	Bretagne
<b>Aménagements routiers RN164 [Merdrignac Ouest, Plémet, Mur de Bretagne, Rostrenen section 3]</b>	Arrêté du 4 juin 2018 (RAA n°49) (Plémet) Arrêté du 27 novembre 2017 (RAA n°101) (Merdrignac Ouest) Arrêté du 17 janvier 2019 (Mûr de Bretagne) Arrêté du 6 octobre 2015 prorogé le 07 juillet 2020 (Rostrenen)	Bretagne
<b>Aménagements autoroutiers A154/A120 [Trancrainville - Nonancourt]</b>	Décret n° 2018-576 du 4 juillet 2018 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2x 2 voies de la RN 154 entre Trancrainville (Eure-et-Loir) et La Madeleine-de-Nonancourt (Eure) et de la RN 12 entre le futur nœud autoroutier de Vert-en-Drouais et l'échangeur avec l'actuelle RN 154 à l'est de Dreux, conférant le statut autoroutier à ces deux liaisons et portant mise en compatibilité du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération chartraine ainsi que des documents d'urbanisme des communes concernées (NOR : TRAT1805574D).	Centre Val de Loire et Normandie
<b>Usine MBDA [Le Subdray]</b>	Autorisation de défrichement n°2023-1167 du 7 juillet 2023 ; Autorisation de défrichement n°2023-605 du 3 mai 2023 ; Permis de construire du 2 octobre 2023 ; Permis de construire du 11 octobre 2023	Centre Val de Loire
<b>Usine MBDA [Selle-Saint-Denis]</b>	Décision préfectorale de dispense d'évaluation environnementale afférente datée du 19 mars 2024. Permis de construire n°041 241 24 W0001 En cours	Centre Val de Loire
<b>Usine "Elogen"</b>	Permis de construire n° 41294 23 N0002 du 24 août 2023.	Centre Val de Loire
<b>Programme Scorpion Zones techniques</b>	NEMO N°2022/87 14 BSMAT du 22 février 2022 (Nouatre) ; NEMO N°2022/1167 EMZD RENNES du 1er juin 2022 (Olivet); NEMO N°2022/737 EMZD RENNES du 31 mars 2023	Centre Val de Loire
<b>Centre de réinsertion des Groues</b>	Permis de construire n°045 234 20 00050 du 2 novembre 2020 prorogé le 20 octobre 2023	Centre Val de Loire

<b>Entreprise "Intact"</b>	Permis de construire n°045024 23 Y0010 du 24 novembre 2023	Centre Val de Loire
<b>Liaison fluviale [Bray-sur-Seine - Nogent-sur-Seine]</b>	Décret du 22 juillet 2022 déclarant d'utilité publique les travaux et les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine et portant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées (NOR : TRET2207099D).	Grand Est et Ile de France
<b>Centre industriel de stockage géologique (CIGEO)</b>	Décret n° 2022-992 du 7 juillet 2022 inscrivant le centre de stockage en couche géologique profonde de déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue (Cigéo) parmi les opérations d'intérêt national mentionnées à l'article R. 102-3 du code de l'urbanisme [NOR : ENER2200646D]	Grand Est
<b>Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (CIRES) de Morvillers</b>	Arrêté du 9 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1547 du 9 décembre 2022 prévu par l'article L. 542-1-2 du code de l'environnement et établissant les prescriptions du plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs.	Grand Est
<b>Opération du Port Autonome de Strasbourg</b>  - Aménagement du port de Lauterbourg - Extension du port de Marckolsheim - Extension du port de Strasbourg	Décision de création de ZAC du 30 août 2007; Décision de réalisation du 9 janvier 2009 ; Arrêté préfectoral n°2024/AO 74) du 26 février 2024 n°2024	Grand Est
<b>Projet exploitation Lithium Nord Alsace</b>	Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes de l'Outre Forêt	Grand Est
<b>Opération d'intérêt national (OIN) d'Alzette Belval</b>  - ZAC Cantebonne - ZAC de la Nock - Rédange Coteau - Portes de Belval	Décret n°2011-414 du 18 avril 2011 inscrivant l'opération d'aménagement dite d'Alzette-Belval parmi les opérations d'intérêt national mentionnées à l'article R.* 121-4-1 du code de l'urbanisme [NOR: DEVL1023711D]	Grand Est
<b>Aménagements autoroutiers A31 [Nancy - Metz] [Richemont-Frontière Luxembourg]</b>	Décision ministérielle du 18 juin 2019 de préparation de l'enquête publique (prévue en 2024) en vue de déclarer le projet d'utilité publique en Conseil d'Etat; Décision ministérielle du 12 février 2016 consécutive au débat public relatif au projet de liaison autoroutière entre Gye et la frontière Luxembourgeoise ; Commande ministérielle du 28 juin 2019 relative au projet A3 1bis à la suite de la concertation tenue du 13 novembre 2018 au 11 mars 2019	Grand Est

<b>Aménagements routiers RN44</b> <b>[Montcey-Longevas -</b> <b>Châlons-en-Champagne]</b>	Arrêté de déclaration de l'utilité publique de l'opération "RN44 - Déviation de Chépy" du 22 mars 2006 Décret du 27 février 1995 de déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement en route express à 2x2 voies de la RN4 entre Chalons sur Marne et Vitry le François et mise en compatibilité de plan d'occupation des sols, confirmée par arrêté préfectoral du 16 mars 2006.	Grand Est
<b>Aménagements routiers RN4</b> <b>[Lunéville - Phalsbourg]</b>	Décret du 6 mai 1995 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement en route express à 2 x 2 voies de la route nationale 4 entre Lunéville et Phalsbourg comprenant la construction de la section à 2 x 2 voies entre Thiébauménil et Gogney, la construction de la déviation de Bébing-Imling, la mise à 2 x 2 voies des sections entre Gogney et Héming et entre la route départementale 44 et Sarrebourg, la mise aux normes en route express de la section comprise entre Sarrebourg et Phalsbourg, conférant le caractère de route express à cet itinéraire du P.R. 73,8 en Meurthe-et-Moselle au P.R. 33 en Moselle et portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Blamont (Meurthe-et-Moselle), Gondrexange, Xouaxange, Bébing, Sarrebourg et Buhl-Lorraine (Moselle) [NOR : EQUR9500797D]	Grand Est
<b>Station de transfert d'énergie par pompage (STEP) Lac Noir / Lac Blanc</b>	Avis de concession En cours.	Grand Est
<b>Centre pénitentiaire [Donchery]</b>	Délibération Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ) n°2022-37 en date du 17 juin 2022.	Grand Est
<b>Centre pénitentiaire [Toul]</b>	Délibération APIJ n°2022-36 en date du 17 juin 2022.	Grand Est
<b>Structure d'accompagnement vers la sortie [Châlons-en-Champagne]</b>	Délibération APIJ n°2023-046 en date du 20 juin 2023.	Grand Est
<b>Programme Scorpion Zones techniques</b>	Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense	Grand Est
<b>Aménagements routiers RN135 [Déviation]</b>	Arrêté préfectoral n°2003-2799 du 14 novembre 2003 déclarant d'utilité publique le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN135 entre Longeville-en-Barrois et Ligny-en-Barrois	Grand Est
<b>Canal Seine Nord Europe - Liaison fluviale [Compiègne - Aubencheul-au-Bac]</b>	Décret du 11 septembre 2008 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation du canal à grand gabarit Seine-Nord Europe et de ses	Hauts de France

	aménagements connexes, entre les communes de Compiègne (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord) (NOR : DEVT0800993D)	
<b>Opération du Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAP 2020</li> <li>- Projets de décarbonation</li> <li>- Zones industrielles ZGI2 et ZGI3</li> <li>- Transport et mobilité dont projet ENR et EPR</li> <li>- Projet H2V</li> <li>- ZIA et services connexes</li> <li>- Eurofret</li> <li>- Extension SNCF</li> <li>- Création des postes électriques (Bourbourg, Flandres Maritime sur Alpha)</li> </ul>	Décret n° 2008-1038 du 9 octobre 2008 instituant le grand port maritime de Dunkerque [NOR : DEVT0818839D]	Hauts de France
<b>Centre nucléaire de production d'électricité de Gravelines - Implantation réacteur nucléaire de type EPR2</b>	Décision du Conseil de politique nucléaire du 19 juillet 2023	Hauts de France
<b>Poste de raccordement électrique Parc éolien Vénus</b>	Validation du 30 septembre 2021 du fuseau et emplacement de moindre impact.	Hauts de France
<b>Aménagements routiers RN2 [Maubeuge - Avesnes, Laon-Avesnes et Paris-Soissons]</b>	Décret du 4 mars 2003 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement de la route nationale 2 dans sa section comprise entre Avesnes-Sud (PR 7 + 050) et Maubeuge-Sud (PR 25 + 700), portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes d'Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, Bas-Lieu, Beugnies, Louvroil et Hautmont et attribuant le caractère de route express à cette section à l'exception des carrefours à niveau d'Etroeungt et d'Avesnes-Sud [NOR : EQUR0300270D]	Hauts de France
<b>Centre pénitentiaire [Saint-Saulve]</b>	Déclaration d'intention au titre des articles L121-18 et R121-25 du code de l'environnement pour le projet de construction d'un établissement pénitentiaire sur la commune de Saint-Saulve	Hauts de France
<b>Structure d'accompagnement vers la sortie [Loos]</b>	Délibération APIJ n°2017-39 du 2 juin 2017	Hauts de France
<b>Centre pénitentiaire [Arras]</b>	Permis de construire n° 062 753 23 00007.	Hauts de France
<b>Zone d'activités du PAVE II [Onnaing]</b>	Arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique du 27 janvier 2023	Hauts de France
<b>Usine Toyota [Onnaing]</b>	En cours	Hauts de France

<b>Poste de raccordement de Dosset [Installations liées à la ligne à très Haute Tension Petit-Caux - Amiens]</b>	Validation du Fuseau et emplacement de moindre Impact du 30 janvier 2024.	Hauts de France
<b>Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) [Bordeaux - Toulouse] [Bordeaux - Dax]</b>	Décret n° 2016-738 du 2 juin 2016 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation des lignes ferroviaires à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax entre Saint-Médard-d'Eyrans (Gironde), Saint-Jory (Haute-Garonne) et Saint-Vincent-de-Paul (Landes), et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées (DEVT1603468D).	Nouvelle Aquitaine et Occitanie
<b>Zone d'activités économiques "Latitude dirigeable"</b>	Délibération du Conseil communautaire Latitude Nord Gironde du 20 octobre 2022	Nouvelle Aquitaine
<b>Aménagements routiers RN147 [Lussac-les-Châteaux]</b>	Arrêté du 23 avril 2019 déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la déviation de Lussac-les-Châteaux sur la RN 147, classant au statut de route express cet aménagement et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées (NOR : TRAT1906928A). Arrêté n°2022/DDT/SEB/996 en date du 16 Décembre 2022 portant autorisation environnementale au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement concernant la création de la déviation de la RN147 de Lussac-les-Châteaux sur les communes de Civaux, Gouex, Lussac-les-Châteaux, Mazerolles et Persac.	Nouvelle Aquitaine
<b>Aménagements routiers RN147 [Limoges et partie entre Bellac et Limoges]</b>	Arrêté du 18 juin 2020 déclarant d'utilité publique les travaux de mise à 2 x 2 voies de la RN 147 au nord de Limoges, classant au statut de route express cet aménagement et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées (NOR : TRET2012518A) ; Arrêté n°2021-90 du 11 août 2021 déclarant d'utilité publique le projet de création de deux créneaux de dépassement sur la RN 147 sur le territoire des communes de Chamborêt et de Berneuil, classant au statut de route nationale le nouvel aménagement, déclassant la voirie nationale et reclassant dans la voirie communale de Berneuil et Chamborêt la section de l'ancien tracé de la RN147 et emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Chamborêt et du futur plan local d'urbanisme intercommunal du Haut Limousin en Marche.	Nouvelle Aquitaine
<b>Aménagements routiers RN141 [Angoulême - Limoges]</b>	Décret du 6 janvier 2000 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 141 entre Chasseneuil-sur-	Nouvelle Aquitaine

	<p>Bonnieure et Etagnac dans le département de la Charente et entre Saint-Junien et La Barre-Ouest et entre La Barre-Est et Le Breuil-Ouest dans le département de la Haute-Vienne, portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes concernées, conférant le caractère de route express à l'ensemble des sections de la RN 141 comprises entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et la RD 20 à Verneuil-sur-Vienne, d'une part, et, en vue de la création d'un échangeur à Taponnat-Fleurignac dans le département de la Charente, d'autre part, modifiant le décret du 12 septembre 1996 en tant qu'il a déclaré d'utilité publique les travaux d'aménagement de la RN 141 et lui a conféré le caractère de route express (NOR : EQUR9901847D).</p> <p>Décret du 12 décembre 2019 prorogeant les effets du décret du 6 janvier 2000 en tant qu'il déclare d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 141 entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Etagnac dans le département de la Charente et entre Saint-Junien et La Barre-Ouest et entre La Barre-Est et Le Breuil-Ouest dans le département de la Haute-Vienne et ceux du décret du 30 décembre 2009 prorogeant jusqu'au 7 janvier 2020 les effets du décret du 6 janvier 2000 (NOR : TRET1928892D).</p>	
<p><b>Opération du Grand Port Maritime de Bordeaux [GPMB]</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Société EMME</li> <li>- Groupement GH2</li> </ul>	<p>Décret n° 2008-1034 du 9 octobre 2008 instituant le grand port maritime de Bordeaux (NOR : DEVT0818841D) ;</p> <p>Autorisation d'Occupation Temporaire pour la société GH2 d'avril 2023</p>	Nouvelle Aquitaine
<p><b>Programme Scorpion Zones techniques</b></p>	<p>Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.</p>	Nouvelle Aquitaine
<p><b>Opération Ebx Ministère des armées</b></p>	<p>Arrêté du 7 mars 2024 qualifiant d'opération sensible intéressant la défense nationale l'opération d'implantation du banc d'essai "Ebx" sur la commune de Saint Jean d'Illac</p>	Nouvelle Aquitaine
<p><b>Station de conversion électrique - Façade Atlantique Gila Sud</b></p>	<p>En cours</p>	Nouvelle Aquitaine
<p><b>Poste de raccordement électrique - Façade Atlantique Gila Sud</b></p>	<p>En cours</p>	Nouvelle Aquitaine
<p><b>Station de conversion électrique - Interconnexion France-Espagne</b></p>	<p>Arrêté interpréfectoral n° SEN/2022/10/27-213 du 20 septembre 2023</p>	Nouvelle Aquitaine
<p><b>Centre pénitencier Pau</b></p>	<p>Délibération APIJ n°2023-63 en date du 27 septembre 2023</p>	Nouvelle Aquitaine

<b>Aménagements routiers Contournement Est de Rouen - A28/A13/A133/A134</b>	Décret du 14 novembre 2017 déclarant d'utilité publique les travaux de construction du contournement est de Rouen - Liaison A 28-A 13, comprenant les liaisons autoroutières entre l'autoroute A 28 (commune de Quincampoix), l'autoroute A 13 (commune d'Incarville) et la route départementale RD 18E (commune de Saint-Etienne-du-Rouvray), conférant le statut autoroutier à ces liaisons et portant mise en compatibilité des schémas de cohérence territoriale de la Métropole Rouen Normandie, du Pays entre Seine et Bray et de Seine Eure Forêt de Bord ainsi que des documents d'urbanisme des communes concernées (NOR : TRAT1707082D)	Normandie
<b>Aménagements routiers RN12 [Normandie]</b>	Commande ministérielle du 19 mars 2018 d'engager les études préalables à la DUP du projet d'aménagement de la RN12 sur les sections Mortagne-au-Perche/Tourouvre-au-Perche et Sainte-Anne/Saint-Maurice-lès-Charency	Normandie
<b>Centre nucléaire de production d'électricité de Penly - Implantation réacteur nucléaire de type EPR2</b>	Décision du Conseil de politique nucléaire du 19 juillet 2023	Normandie
<b>Poste électrique de raccordement "Navarre"</b>	Validation du fuseau de Moindre Impact (FMI) du 1er février 2023.	Normandie
<b>Poste de raccordement électrique "Grande Sole"</b>	Arrêté préfectoral du 26 février 2019 approuvant la convention de concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports établies entre l'Etat et RTE.	Normandie
<b>Opération du Grand Port HAROPA [Normandie]</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZIP Nord Le Havre</li> <li>- ZIP Sud Le Havre</li> <li>- Port Jérôme</li> <li>- Pôle logistique multimodale Honfleur</li> <li>- EcoZIP de Petit-Couronne</li> <li>- Hub portuaire Port 2000</li> <li>- Surfaces logistiques et industrielles pour filières énergies marines – Antifer</li> <li>- Création des postes électriques de Canal Sud et Gabion</li> </ul>	Décret n° 2021-618 du 19 mai 2021 relatif à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique [NOR : TRAT2107464D]	Normandie
<b>Usine "EASTMAN"</b>	En cours	Normandie
<b>Usine "PLASTIC ENERGY"</b>	Arrêté préfectoral d'autorisation du 23 juillet 2021; Arrêté préfectoral complémentaire du 27 avril 2023	Normandie

<b>Usine "FUTERRO"</b>	En cours	Normandie
<b>Usine "RENESYS"</b>	En cours	Normandie
<b>Station de conversion du poste électrique de Tourbes - Projet EMR (Centre Manche2)</b>	Validation du Fuseau de moindre impact du 16 mars 2023	Normandie
<b>Station de conversion du poste électrique de Menuel - Projet EMR (Centre Manche1)</b>	Validation du Fuseau de moindre impact du 28 février 2022	Normandie
<b>Usine "CSBT ENVIRONNEMENT"</b>	Autorisation ICPE n°DDPP14 du 28 décembre 2023	Normandie
<b>Site "Framatome Arc"</b>	En cours	Normandie
<b>Aménagements routiers - Liaison A709-A75 Contournement Ouest de Montpellier</b>	Arrêté du 2 septembre 2021 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement du contournement Ouest de Montpellier, emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Juvignac, Montpellier et Saint-Jean-de-Védas et classement ou déclassement des voies concernées par l'aménagement (NOR : TRAT2121765A)	Occitanie
<b>Aménagements routiers Contournement Ouest de Nîmes</b>	Arrêté du 4 mars 2024 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement du contournement Ouest de Nîmes, emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Caveirac, Milhaud et Nîmes et classement des voies concernées par l'aménagement (NOR : TRET2405439A)	Occitanie
<b>Aménagements routiers RN21 [Déviation d'Adé]</b>	Décret du 15 juillet 2002 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 21 sur la section Tarbes-Lourdes, portant mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes de Tarbes, Ibos, Azereix, Juillan, Louey, Lanne, Adé et Lourdes dans le département des Hautes-Pyrénées et conférant le caractère de route express à cette section de la RN 21 (NOR : EQU0201113D).	Occitanie
<b>Aménagements autoroutiers A69 [Castres-Verfeil]</b>	Décret n° 2018-638 du 19 juillet 2018 déclarant d'utilité publique les travaux de création d'une liaison à 2 x 2 voies entre Castres (Tarn) et Verfeil (Haute-Garonne), conférant le statut autoroutier à la liaison nouvellement créée et portant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées (NOR : TRAT1809561D) Autorisation environnementale par arrêté interdépartemental du 1er mars 2023 portant autorisation au titre de l'article L.181-1 et suivants du code de l'environnement	Occitanie



	concernant la liaison autoroutière de Verfeil à Castres - A69.	
<b>Ligne nouvelle Montpellier Perpignan LNMP [Montpellier - Béziers]</b>	Décret n° 2023-111 du 16 février 2023 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation de la ligne ferroviaire nouvelle entre Montpellier et Béziers et portant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Béziers, Villeneuve-lès-Béziers, Cers, Saint-Thibéry, Bessan, Florensac, Pomérols, Pinet, Mèze, Poussan, Villeneuve-lès-Maguelone, Saint-Jean-de-Védas, Lattes et Montpellier, dans le département de l'Hérault (TRET2226496D).	Occitanie
<b>Ecosystème EDEN</b>	En cours	Occitanie
<b>Développement de Port-La-Nouvelle [site de production HY'DOCC]</b>	Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale n°DREAL-UiD11/66-2023-016 du 7 février 2023.	Occitanie
<b>Commandement de l'espace (CDE)</b>	Permis de construire n°55523CO287 du 10 octobre 2023.	Occitanie
<b>Pôle national des opérations aéroportées (PNOAP)</b>	Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.	Occitanie
<b>Camp des Garrigues 4ème RMAT</b>	Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.	Occitanie
<b>Programme Scorpion Zones techniques</b>	Loi n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense.	Occitanie
<b>Centre Pénitentiaire Muret</b>	Arrêté du 28 juillet 2021 du Préfet de Haute-Garonne. AP n°31-2021-07-28-00004 du 28 juillet 2021 de DUP emportant mise en compatibilité du SCOT et du PLU (rectificatif par arrêté du 2 août 2021) ; Arrêté du préfet de Haute-Garonne de dérogation espèces protégées n°31-2023-01.	Occitanie
<b>Centre de détention Rivesaltes</b>	Arrêté du Préfet des Pyrénées-Orientales du 23 mai 2023 n°PREF/DCL/BCLUE/2023143-0002	Occitanie
<b>Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS)- Montpellier</b>	Déclaration préalable modificative n° 034 172 20 M0612-M1. Déclaration Préalable 172_22_M0181 devenue M0612 délivrée le 2 mars 2022.	Occitanie
<b>Centre pénitentiaire Nîmes Sud</b>	Délibération APIJ n°2021-90 en date du 8 décembre 2021. Arrêté préfectoral n°30-2023-06-20-00004 du 20 juin 2023 établissant le bilan de la concertation préalable à la MEC PLU et SCOT.	Occitanie

<b>Poste de raccordement électrique - parc éolien Narbonne - Occitanie - AO6</b>	Justification Technico-Economique le 30 novembre 2022	Occitanie
<b>Aménagements routiers RN20 [Déviation de Tarascon Sur Ariège]</b>	Décret du 26 décembre 2000 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la route nationale 20 entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes et les travaux d'aménagement de la déviation à 2 voies d'Ax-les-Thermes, portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Tarascon-sur-Ariège, Ussat, Verdun, Les Cabannes, Albiès, Savignac-les-Ormeaux et Ax-les-Thermes et conférant le caractère de route express à la route nationale 20 entre Tarascon-sur-Ariège et Ax-les-Thermes [NOR : EQUR0001924D]	Occitanie
<b>Site industriel d'Airbus</b>	En cours	Occitanie
<b>Aménagements routiers RN124 [Mise à 2x2 voies Gimont – L'Isle-Jourdain]</b>	Décret du 3 août 1999 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 124 entre Auch-Est et Aubiet-Ouest, entre Aubiet-Est et L'Isle-Jourdain et entre Pujaudran-Est dans le département du Gers et la RD 65 dans le département de la Haute-Garonne, portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes d'Auch, Gimont, Monferran-Savès et L'Isle-Jourdain dans le département du Gers, Léguevin, Pibrac et Colomiers dans le département de la Haute-Garonne et conférant le caractère de route express à la RN 124 entre Auch-Est et Colomiers [NOR : EQUR9901095D] ; Arrêté préfectoral n° 32-2022-04-11-00006 du 11 avril 2022	Occitanie
<b>Projets Industriels de la ZAE Les Bonnets</b>	En cours	Occitanie
<b>Aménagements routiers Contournement Martigues-Port-de-Bouc</b>	Arrêté du 1er février 2017 déclarant d'utilité publique les travaux de construction et d'aménagement de la RN 568 à 2 × 2 voies entre l'autoroute A 55 à Martigues et la RN 568 à l'est de Fos-sur-Mer, emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme sur les communes de Martigues, Port-de-Bouc et Fos-sur-Mer, dans le département des Bouches-du-Rhône, et classant au statut de route express cet aménagement, prorogé par arrêté du 17 janvier 2022. [NOR : DEVT1700134A] Arrêté de cessibilité 202-3 du 28 juillet 2020.	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Aménagements routiers Liaison Est - Ouest (LEO) Contournement sud d'Avignon</b>	Décret du 16 octobre 2003 déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la liaison est-ouest au sud d'Avignon, entre Les Angles (RN 100) et le lieudit L'Amandier, à Avignon (RN 7), ainsi que la déviation de la	Provence Alpes côte d'Azur

	RN 570 et son raccordement à la liaison est-ouest au sud d'Avignon, conférant le caractère de route express à cette liaison et portant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes concernées et des plans d'aménagement de zones d'aménagement concerté (NOR : EQUR0300846D). Arrêté interpréfectoral (LEMA) du 8 août 2023, complété par l'arrêté interpréfectoral du 5 février 2018.	
<b>Opération du Grand Port Maritime de Marseille (GPM) [OAZIP]</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CARBON</li> <li>- H2V</li> <li>- Postes électriques FOS 2 et FOS SUD - AO6</li> <li>- GRAVITHY</li> <li>- NEOCARB</li> <li>- DEOS</li> <li>- Innovex</li> <li>- GF Biochemicals</li> <li>- Projets en cours (terminal ammoniac, atterrissage hydrogénéduct, carburants...)</li> <li>- 3XL</li> <li>- ZSP 2</li> <li>- Feuillane Nord</li> <li>- Distriport 2</li> <li>- Audience Triangle Arcelor</li> <li>- Terminal combiné ZSP2</li> <li>- Terminal Tonkin multimodal et Gloria</li> </ul>	Opération d'intérêt national dédiée aux aménagements portuaires et aux implantations industrielles en application du 3° du R102-3 du Code de l'Urbanisme. Décret n°65-990 du 19 novembre 1965 relatif à l'aménagement de la région du Golfe de Fos. Arrêté préfectoral d'institution de ZAC du 10 octobre 1969. Décision du conseil de surveillance du GPM du 29 avril 2022 "OAZIP"	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Dépôt de munitions et d'explosifs sécurisé de Miramas</b>	Arrêté ministériel du 17 septembre 2021 portant dérogation à la protection stricte des espèces	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Etablissement pénitentiaire Le Muy</b>	Délibération APIJ n°2022-22 en date du 9 mars 2022	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Etablissements pénitentiaires Entraigues sur la Sorgue, Apt</b>	Arrêté DUP du Préfet de Vaucluse n°84-2022-02-01-00026 du 1er février 2022. Arrêté du Préfet de Vaucluse n°84-2022-02-20-00001 de dérogation espèces protégées du 20 février 2022.	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Opération d'intérêt national (OIN) Nice Ecovallée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Parc Méridia</li> <li>- ZAC du Hameau de la Baronne</li> <li>- ZAC des Coteaux du Var</li> <li>- ZAC Lingostière</li> </ul>	Décret n° 2008-229 du 7 mars 2008 inscrivant les opérations d'aménagement de la Plaine du Var parmi les opérations d'intérêt national mentionnées à l'article R. 121-4-1 du code de l'urbanisme [NOR : DEVU0805494D]	Provence Alpes côte d'Azur

<b>Poste électrique "ROQUEROUSSE"</b>	Arrêté préfectoral du 25 janvier 2024 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées afin de pouvoir réaliser les études	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Aéroport Nantes Atlantique</b>	Avis n° 23-172926 de marché de concession du 12 décembre 2023	Pays de la Loire
<b>Grand Port Maritime de Nantes Saint Nazaire (GPMNSN)</b>	Décret n° 2008-1035 du 9 octobre 2008 instituant le grand port maritime de Nantes - Saint-Nazaire [NOR : DEVT0818842D]	Pays de la Loire
<b>Aménagements routiers RN165 [Sautron - Malville]</b>	Décret du 10 décembre 2002 prorogeant les effets de la déclaration par décret du 2 janvier 1998 de l'utilité publique des travaux d'aménagement de la RN 165 en autoroute à 2 x 3 voies entre Sautron et Savenay (PR 10 + 400 à PR 35 + 000) dans le département de la Loire-Atlantique. (NOR : EQURO201787D)	Pays de la Loire
<b>Centre pénitentiaire Angers</b>	Délibération APIJ n°2021-92 en date du 8 décembre 2021 DUP déposée début décembre 2023.	Pays de la Loire
<b>Station de conversion électrique - Façade atlantique Gila Nord</b>	En cours	Pays de la Loire
<b>Poste de raccordement électrique - Façade atlantique Gila Nord</b>	En cours	Pays de la Loire
<b>Poste de raccordement électrique - Parc éolien Yeu Noirmoutier - Gué aux Roux - AO2</b>	Permis de construire n°085 284 19 C0022	Pays de la Loire
<b>Site Naval Group [Indret]</b>	En cours	Pays de la Loire
<b>Projet Jade Thalès [Cholet]</b>	Permis d'aménager en date du 19 août 2022 ; Permis de construire du 26 septembre 2022 ; Permis de construire 8 décembre 2022	Pays de la Loire
<b>Usine "Néolithé"</b>	En cours	Pays de la Loire
<b>Usine "Parker Meggit"</b>	En cours	Pays de la Loire
<b>Site "Cavac Biomatériaux"</b>	Délibération 07_2021_07 du 21 janvier 2021 de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral autorisant la cession des parcelles à la société Cavac Biomatériaux	Pays de la Loire
<b>Centre d'enfouissement interrégional SOLITOP</b>	En cours	Pays de la Loire
<b>Ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) [Paris - Mantes-la-Jolie] [Rouen - Barentin]</b>	Décision ministérielle du 13 février 2020 actant la zone de passage préférentiel	Ile de France et Normandie
<b>Ligne ferroviaire Roissy-Picardie</b>	Arrêté inter-préfectoral n° 2022-16695 du 21 janvier 2022 déclarant d'utilité publique le projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie, emportant mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Chantilly (60), Chennevières-lès-Louvres, Marly-la-Ville, Vémars et Villeron (95).	Ile de France et Hauts de France
<b>Centre Pénitentiaire Crisenoy</b>	Délibération APIJ n° 2021-89 du 8 décembre 2021	Ile de France

<b>Etablissement pénitentiaire Magnanville</b>	Délibération APIJ n°2024-023 du 12 mars 2024	Ile de France
<b>Etablissement pénitentiaire Noiseau</b>	Délibération APIJ n° 2022-23 du 9 mars 2022	Ile de France
<b>Centre Pénitentiaire Nord Francilien</b>	Délibération APIJ n° 2022-24 du 9 mars 2022	Ile de France
<b>Maison d'Arrêt de Seine Saint Denis</b>	Arrêté n°2021-0790 du 30 mars 2021	Ile de France
<b>Structure d'accompagnement vers la Sortie (SAS) - Meaux-Chauconin-Neufmontiers</b>	Permis de construire n°077335200036	Ile de France
<b>Structure d'Accompagnement vers la Sortie (SAS) - Noisy-le-Grand</b>	Arrêté du Préfet de Seine-Saint-Denis n°PC 093 051 21 C0011 du 21 décembre 2021	Ile de France
<b>Opération du Grand Port HAROPA [Ile-de-France]</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Port Seine Métropole Ouest (PSMO)</li> <li>- Port de Limay-Porcheville</li> <li>- Port de Gennevilliers</li> <li>- Port de Bruyère-sur-Oise</li> <li>- Port d'Evry</li> <li>- Port de Bonneuil-sur-Marne et aménagements routiers RN406</li> <li>- Port de Montereau-Fault-Yonne</li> </ul>	Ordonnance n° 2021-614 du 19 mai 2021 relative à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique (NOR : TRAT2107442R).	Ile de France
<b>Réseau de transport public du Grand Paris</b>	Décret n° 2014-1607 du 24 décembre 2014. Décret n° 2017-425 du 28 mars 2017. Décret n° 2017-186 du 14 février 2017.	Ile de France
<b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN) Etablissement public d'aménagement France</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC de Villages Nature</li> <li>- ZAC du Prieuré Ouest</li> <li>- ZAC des Trois Ormes</li> <li>- ZAC du Prieure Ouest</li> <li>- ZAC du Pre de Claye (ZAC est)</li> <li>- ZAC de Coupvray</li> <li>- ZAC Centre du Val d'Europe</li> <li>- ZAC du Courtenois</li> <li>- ZAC de Courtalin</li> <li>- ZAC de Deux Golfs</li> <li>- ZAC Studios et Congrès</li> <li>- ZAC de Chessy</li> </ul>	Décret n°87-193 du 24 mars 1987 approuvant la convention pour la création et l'exploitation d'Euro Disneyland en France et le projet d'intérêt général relatif au quatrième secteur de Marne-la-Vallée	Ile de France
<b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN) Etablissement public d'aménagement Marne</b>	Décret n° 2016-1838 du 22 décembre 2016 modifiant le décret n° 72-770 du 17 août 1972 et relatif à l'établissement public	Ile de France

<ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Parc D'activités De La Rucherie</li> <li>- ZAC De L'Amirault-Croissy</li> <li>- ZAC Le Sycomore</li> <li>- ZAC Leonard De Vinci</li> <li>- ZAC Paris Est</li> <li>- ZAC De La Haute Maison</li> <li>- ZAC Des Hauts De Nesles</li> <li>- ZAC Des Coteaux De La Marne</li> </ul>	d'aménagement EPAMARNE [NOR : LHAL1620731D]	
<p><b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN)</b>  <b>Etablissement public d'aménagement Orly Rungis Seine Amont</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Gagarine Truillot</li> <li>- ZAC Seine Gare Vitry</li> <li>- ZAC Senia</li> </ul>	Décret n°2007-783 du 10 mai 2007 délimitant des opérations d'intérêt national et modifiant le code de l'urbanisme. [NOR : EQUU0752874D]	Ile de France
<p><b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN)</b>  <b>Etablissement public d'aménagement Paris Saclay</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Satory Ouest</li> <li>- ZAC Polytechnique</li> <li>- ZAC Gare De Guyancourt</li> <li>- ZAC Du Moulon</li> <li>- ZAC Corbeville</li> </ul>	Décret n° 2009-248 du 3 mars 2009 inscrivant les opérations d'aménagement du Plateau de Saclay parmi les opérations d'intérêt national [NOR : DEVU0827347D]	Ile de France
<p><b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN)</b>  <b>Etablissement public d'aménagement Sénart</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Le Charme</li> <li>- ZAC De Chanteloup</li> <li>- ZAC Du Levant</li> <li>- ZAC Portes De Sénart - Ecopôle</li> <li>- ZAC De La Pyramide</li> <li>- ZAC La Clé De Saint Pierre</li> <li>- ZAC Plaine Du Moulin A Vent</li> <li>- ZAC Gare Université</li> <li>- ZAC Le Plessis-Saucourt</li> <li>- ZAC Le Bois Des Saints Peres</li> <li>- ZAC Du Balory</li> <li>- ZAC De Villebouvét</li> <li>- ZAC Cesson (Centre-Ville)</li> </ul>	Décret n° 2017-560 du 14 avril 2017 inscrivant l'opération d'aménagement dite de la Porte Sud du Grand Paris, sur les communes de Bondoufle, Courcouronnes, Corbeil-Essonnes, Evry, Fleury-Mérogis et Ris-Orangis, parmi les opérations d'intérêt national mentionnées à l'article R. 102-3 du code de l'urbanisme NOR : LHAL1634028D	Ile de France
<p><b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN)</b></p>	Décret n° 2007-783 du 10 mai 2007 Aménagement du secteur du Mantois-Seine aval	Ile de France

<p><b>Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Ecopôle</li> <li>- ZAC Mantes Innovaparc Buchelay</li> <li>- ZAC Carrière Centralité</li> <li>- ZAC CCPIF (Terrain Epamsa)</li> <li>- ZAC Hauts De Rangiport Gargenville</li> </ul>		
<p><b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN) Grand Paris Aménagement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Centre-Ville GPU</li> <li>- ZAC Du Bas De Clichy</li> </ul>	<p>Décret n° 2015-99 du 28 janvier 2015 [ORCOD-IN du Bas-Clichy à Clichy-sous-Bois]  Décret n° 2016-1484 du 2 novembre 2016 [Opération d'aménagement de Grigny]</p>	<p>Ile de France</p>
<p><b>Liaison électrique SACOI 3</b></p>	<p>Autorisation environnementale unique DDT/SJC/UC N° R20-2023-08-02-00001 du 2 août 2023  DUP DDT/SJC/UC N° R-20-2023-07-21-00002 du 21 juillet 2023 code de l'énergie emportant mise en compatibilité PLU Venzolasca e Castellare di Cascina</p>	<p>Corse</p>
<p><b>Centre pénitentiaire de Fond Sarail</b></p>	<p>Arrêté préfectoral n°971-2022-11-04-00003 du 4 novembre 2022 portant autorisation environnementale au titre de l'art. L.181-1 et suivants du code de l'environnement concernant l'opération "Dispositif d'accroissement de capacité- Centre pénitentiaire de Baie-Mahault"  Permis de construire n° PC 971103 22 R1056 relatif au Dispositif d'accroissement de capacité- Centre pénitentiaire de Baie-Mahault</p>	<p>Guadeloupe</p>
<p><b>Grand Port Maritime de Guadeloupe</b></p>	<p>Décision du Conseil de surveillance de GPMG du 28 novembre 2023 confirmant l'engagement de l'opération du Hub Guadeloupe</p>	<p>Guadeloupe</p>
<p><b>Opération du Grand port maritime de Guyane (GPMG)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur 1</li> <li>- Secteur 3</li> <li>- Port sec transfrontalier France - Brésil</li> </ul>	<p>Projet stratégique 2019-2023 du grand port maritime de Guyane</p>	<p>Guyane</p>
<p><b>Aménagements routiers RN1</b></p>	<p>Arrêté préfectoral R03-2021-09-14-00012 portant autorisation environnementale au titre des articles L.214-1 et suivants, L.411-1 et L.411-2 et suivants du code de l'environnement concernant le projet du nouveau pont du Larivot  Arrêté préfectoral n°R03-2021-08-17-0005 portant autorisation environnementale</p>	<p>Guyane</p>

	concernant le projet du nouveau pont du Larivot Arrêté préfectoral n°R03-2021-08-10-0001 déclarant d'utilité publique le projet de construction du nouveau pont du Larivot du 10 août 2021	
<b>Centrale électrique du Larivot</b>	Arrêté préfectoral du 22 octobre 2020 accordant le permis de construire à EDF-PEI, en vue de la construction de la centrale électrique du Larivot Arrêté préfectoral R03-2020-10-22-004 d'autorisation environnementale pour l'exploitation de la centrale de production d'électricité d'EDF-PEI, sur la commune de Matoury	Guyane
<b>Cité du Ministère de la Justice - Saint-Laurent du Maroni</b>	Arrêté n° R03-2020-11-12-008 du 12 novembre 2020 déclarant d'utilité publique le projet de construction d'un établissement pénitentiaire, d'un palais de justice et des équipements liés sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, dans le secteur « Carrefour Margot » de l'Opération d'Intérêt National	Guyane
<b>Centre Spatial Guyanais de Kourou</b>	Stratégie du CNES publiée le 16 décembre 2022 portant reconversion du site Diamant en Ensemble de lancement Multilanceurs (ELM) Annonce du Président de la République, le 26 mars 2024, des lauréats retenus sur l'Appel d'Offres pour la démonstration d'un service de micro/mini-lancements lancé dans le cadre du volet spatial du plan France 2030	Guyane
<b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN) - Etablissement public foncier et d'aménagement Guyane (EPFAG)</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- ZAC Palika</li> <li>- ZAC Tigre-Maingouins</li> <li>- ZAC Lindor - Beauregard</li> <li>- ZAC Cogneau Larivot</li> <li>- ZAC Balata Est</li> <li>- ZAC Cogneau Lamirande</li> <li>- ZAC Sud Bourg Matoury</li> <li>- ZAC Les Savanes</li> <li>- ZAC Porte de Soula - Sablance</li> <li>- ZAC Sud Bourg Macouria</li> <li>- ZAC Margot</li> <li>- ZAC Malgaches Paradis</li> <li>- ZAC Vampires</li> </ul>	Décret n° 2016-1736 du 14 décembre 2016 inscrivant l'aménagement des principaux pôles urbains de Guyane parmi les opérations d'intérêt national mentionnées à l'article R. 102-3 du code de l'urbanisme (NOR : LHAL1622067D)	Guyane
<b>Eco-cité de la Réunion</b>	Arrêté préfectoral n°2022-403 portant autorisation environnementale au titre de l'art. L. 181-1 du code de l'environnement de l'aménagement de l'espace économique Henri	La Réunion



	Cornu à Cambaie, Saint-Paul Arrêté préfectoral du 13 mars 2014 déclarant d'utilité publique le projet de constitution de réserves foncières dans le cadre de la réalisation d'une opération d'aménagement urbain " Cambaie-Oméga " - ÉcoCité, sur le territoire de la commune de Saint-Paul Projet Partenarial d'Aménagement signé le 10 décembre 2020 pour la mise en œuvre opérationnelle de l'Ecocité sur la période 2020-2030	
<b>Opération du Grand Port Maritime de la Réunion (GPMR)</b>  - Zone arrière - phase 1 - Zone arrière - phase 2	Arrêté préfectoral n°1423 du 11 juillet 2023 qualifiant la Zone Arrière Portuaire (ZAP) de Projet d'Intérêt Général (PIG)	La Réunion
<b>Aéroport international de la Réunion</b>	Schéma de Composition Générale (SCG) du plan de développement aéroportuaire aux horizons 2025, 2030 et 2040 Plan stratégique de la société aéroportuaire pour 2023-2028	La Réunion
<b>Opération du Grand port maritime de la Martinique (GPMLM)</b>  - Extension du port et pointe des Grives	Arrêté préfectoral n°2013283-0008 du 10 octobre 2013 portant autorisation au titre de l'art. 214-3 du code de l'environnement concernant l'extension du terminal à container de la Pointe des Grives	Martinique
<b>Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) - Ducos</b>	Permis de construire n°972 207 21 BR 094	Martinique
<b>Centre pénitentiaire et quartier de semi-liberté</b>	Annonce par le Ministre de la Justice le 12 mars 2022 de la création de ces deux équipements et investigations en cours de l'APIJ.	Mayotte
<b>Caserne du Régiment de Service militaire adapté (CRSMA)</b>	Annonce par le ministre des Outremer le 29 août 2021 de l'extension du RSMA.	Mayotte
<b>Gendarmeries Bandraboua Tsingoni</b>	Annonce de la création de 2 nouvelles brigades de Gendarmerie nationale par le Président de la République, déplacement, 2 octobre 2023, Tonneins (Lot-et-Garonne)	Mayotte
<b>Centrale à biomasse</b>	Décret n° 2023-867 du 11/09/23 portant modification du décret n° 2017-577 du 19 avril 2017 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie de Mayotte	Mayotte
<b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN) Etat - EPFAM (sous réserve de la signature décret)</b>	Annonce de la Première ministre du 8 décembre 2023 décidant de créer une opération d'intérêt national sur les communes de Mamoudzou, de Koungou et de Dembeni	Mayotte

## Annexe II

Autres projets d'envergure recensés à titre indicatif	Région
<b>Aménagements ferroviaires Modernisation de la ligne de train d'équilibre du territoire (TET) Paris-Clermont-Ferrand</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Futur collisionneur du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire)</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Aménagement hydroélectrique Rhônergia</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "Rhôna"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "OPI1 - Allemont"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "Drôme Sud"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "Centre Allier"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste de raccordement électrique "Hynovi" à Creys</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique source "Gatellier Sud"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "Laveyrune"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique source "Moulins Est"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "Mazeyrat/ Langeac"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "St Eugénie en coupure"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "La mure"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "Courcouron"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste électrique "Coulange"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Poste injection "Logis neuf"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Projets industriels inscrits dans le parc industriel PIPA</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Projets industriels inscrits dans la zone de la plaine St Exupéry</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Reconversion et extension site EDF Loire-sur-Rhône</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Aménagements routiers RN 88 [Auvergne Rhone-Alpes - Tronçon Les Baraques Fangeas]</b>	Auvergne Rhône Alpes

<b>Chantier d'autoroute ferroviaire alpine (AFA)</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Aménagements routiers relatifs à l'amélioration de la liaison entre Saint-Etienne et Lyon</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Modernisation de la ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve (la Roche sur Foron et St-Gervais-les-Bains).</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Chemin de fer de l'Est Lyonnais (CFEL) [Liaison Crémieu- Meyzieu -Lyon]</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>BHNS Lyon Trévoux</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Etoile Ferroviaire de Grenoble [Moirans, doublement Romans - Saint Paul lès Romans , Grenoble Jarrie, 2 voies entre Voreppe et Grenoble]</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Franchissement ferroviaire du Rhône</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Aménagements routiers A7 [Valence]</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Projet ferroviaire [Albertville-Annecy]</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "FOURNIER HABITAT (Mobalpa)"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "AIXAM MEGA ENGINEERING"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "FAURECIA"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "THEBAULT DEVELOPPEMENT"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "INTERLAB" (Puycapel)</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "BIOSYLVA"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "LIMAGRAIN"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "EXAL"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Site entreprise "WESTINGHOUSE"</b>	Auvergne Rhône Alpes
<b>Ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône [Belfort - Mulhouse]</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Usine "Purple Alternative Surface"</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Yonne Nord"</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Les Prêles bis"</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Côte d'or nord"</b>	Bourgogne Franche Comté

<b>Poste électrique "Côte d'or sud"</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Nièvre Ouest"</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Poste électrique "Nièvre Sud"</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Postes électrique "COT.E"</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Aménagement de la RN 19 [ouest Vesoul et ouest de Lure - phase 1 bidirectionnelle]</b>	Bourgogne Franche Comté
<b>Projet "Okwind"</b>	Bretagne
<b>Sites activité "éolien" Brest [Secteur nord est (St Thudon II, Lavallot Sud et Est)]</b>	Bretagne
<b>Aménagements routiers RN 12 [Fougères-Beaucé-Fleurigné]</b>	Bretagne
<b>Aménagements routiers RN 12 [Rocade Sud]</b>	Bretagne
<b>Site entreprise "Groupe Bolloré" Recyclage de batterie division Blue (Solutions et Bus) - Ergué Gabérit</b>	Bretagne
<b>Postes électriques sources S3Renr</b>	Bretagne
<b>Projet "Breizh Big Battery-Néoen"</b>	Bretagne
<b>Reconversion sites fuel Brennilis-Dirinon</b>	Bretagne
<b>Pôle économique du Pouillot - Châteaulin</b>	Bretagne
<b>Usine "BIC" - Sainte-Marie</b>	Bretagne
<b>Usine "ADEOS" Bain-sur-Oust</b>	Bretagne
<b>Site laitier "Lactalis" Retiers</b>	Bretagne
<b>Usine "Brets"</b>	Bretagne
<b>Usine "Laïta"</b>	Bretagne
<b>Power Purchase Agreement ENR du Ministère des armées</b>	Centre Val de Loire
<b>Base aérienne de Bricy</b>	Centre Val de Loire
<b>Entreprise "Inveho"</b>	Centre Val de Loire
<b>Plateforme multimodale de fret nord Centre-Val de Loire</b>	Centre Val de Loire

<b>Poste électrique 225 - 20kV</b>	Centre Val de Loire
<b>Poste électrique source 225kV</b>	Centre Val de Loire
<b>Poste électrique 225kV 90kV</b>	Centre Val de Loire
<b>Poste électrique 400/225kV</b>	Centre Val de Loire
<b>Poste électrique 400/2</b>	Centre Val de Loire
<b>Poste électrique 225kV et ajout TR 225/20kV</b>	Centre Val de Loire
<b>Site de Stockage ANDRA - Faible Activité Vie Longue</b>	Grand Est
<b>Aménagements routiers RN4 [Saint Dizier]</b>	Grand Est
<b>Aménagements ferroviaires Ligne Grande Vitesse Rhin-Rhône</b>	Grand Est
<b>Ecoparc GreenValley (Epinal-Golbey)</b>	Grand Est
<b>Bioraffinerie de Pomacle (Bazancourt)</b>	Grand Est
<b>Pôle européen du chanvre</b>	Grand Est
<b>Aménagements ferroviaires Desserte de l'aéroport de Bale-Mulhouse</b>	Grand Est
<b>Port de l'Aube</b>	Grand Est
<b>Usine "H2V Aube"</b>	Grand Est
<b>Parc d'activités "EcoRhéna"</b>	Grand Est
<b>Technocentre</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Le Thuel"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Goussaincourt"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "La Chaussée Ouest"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "La Chaussée Est"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Seuil Est"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Seuil Ouest"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Arcis Bis"</b>	Grand Est

<b>Poste électrique "Saint Aubin"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Saulnois bis"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Froncles 2"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Marolles 1"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "La Chaussée"</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Marolles 2"</b>	Grand Est
<b>Projets de développement des espaces d'activités des Ports de Mulhouse Rhin</b>	Grand Est
<b>Projet de développement économique majeur du pôle chimie de Chalampé</b>	Grand Est
<b>Poste électrique "Les Avesnes"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Le Tuel"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Les Hoquins"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Haplincourt"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Chevalet"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Les Groseillers"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Pertain 3"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Alpha"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Alpha (ouest amienois)"</b>	Hauts de France
<b>Poste électrique "Alpha (évolution du poste de Valescourt)"</b>	Hauts de France
<b>Aménagements routiers RN2 [Contournement Nord de Maubeuge]</b>	Hauts de France
<b>Station de conversion électrique - Raccordement parc éolien en mer de l'île d'Oléron</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Projet de production de biocarburant "BioSAF"</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Centrale photovoltaïque du Verdon</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Centre d'essais de lancement de missiles (DGA Essais de missiles)</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Rénovation du dépôt de munitions de l'EPMu Centre Aquitaine</b>	Nouvelle Aquitaine

<b>Site 4è Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) nationale</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Usine "Swiss KRONO"</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Projets de postes électriques sources de plus de 220 kV (hors stations de conversion)</b>	Nouvelle Aquitaine
<b>Aménagements routiers Contournement sud-est de Caen</b>	Normandie
<b>Poste électrique 400 de Port-Jérôme</b>	Normandie
<b>Poste électrique 400 Le Havre Canal nord</b>	Normandie
<b>HAROPA Développement industriel sur le site de Moulineaux</b>	Normandie
<b>HAROPA Consolidation du parc logistique RVSL - Rouen Vallée de Seine Logistique</b>	Normandie
<b>HAROPA Developpement d'activités liées à la filière BTP Petiville</b>	Normandie
<b>Usine "TH2 (TERTU)"</b>	Normandie
<b>Usine "JACIR - COFINAIR GROUP"</b>	Normandie
<b>Projet d'unité de production de véhicules électriques "ALPINE"</b>	Normandie
<b>Aménagements ferroviaires En Cavalliès Faisceau fret et connexion Llinea Figueras - Perpignan (LFP)</b>	Occitanie
<b>Pôle nautique de Canet-Sainte-Marie</b>	Occitanie
<b>Occitanie Zones Economiques "François ARAGO" - Rivesaltes</b>	Occitanie
<b>Zone d'aménagement concerté (ZAC) "Pyrénia"</b>	Occitanie
<b>Site "Aubert &amp; Duval" ZAE "Gabriélat de Pamiers"</b>	Occitanie
<b>ZAC des portes du Tarn</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "VAL AURE - création poste AURE 225/63"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de CARBONNE_225/63 kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de CAUSSES-DE-QUERCY_225kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de LARZAC-EST_225kV"</b>	Occitanie

<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de BOULBONNE_225/63kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de THORE_225 kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de VAL-D-ALRANCE_225kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de LESQUIVE2_225kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste MIREMONT 400kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de AURAS2 CREATION_INJECTION_225kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "ARGELES – Création poste 225kV et raccord"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "Création du poste S3REnR de AUBRAC_225kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 TAVEL 225 kV Création PS"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 Création du poste Hautes Corbières 400 kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P2 Création du poste Hautes Corbières 225 kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P2 LEZIGNAN 225KV Raccordement PS Enedis"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 Création du poste MHL 225 kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 Création du poste MAS NOU ENR 225kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 Création du poste CORBIERES MARITIMES PS 225 kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 Création du poste CABARDES POSTE 400-225-20 KV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "TROUILLAS 225kV"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 GARDIOLE 225 kV - Création Poste"</b>	Occitanie
<b>Poste électrique "P1 GRAND GRES 225 kV - Création Poste"</b>	Occitanie
<b>Aménagements routiers RN88 [section "Rodez-A75"]</b>	Occitanie
<b>Aménagements routiers RN88 [Section "Déviation de Langogne"]</b>	Occitanie
<b>Base européenne de Sécurité Civile Nîmes-Garons</b>	Occitanie
<b>Projets hydroélectriques EDF - Occitanie</b>	Occitanie
<b>Chantier Axe MeRS sur ancien site industriel "UGINE"</b>	Occitanie



<b>Aménagements routiers Contournement autoroutier d'Arles</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Aménagement routiers RN569 [Fos-sur-Mer - Salon-de-Provence]</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA) - [Marseille - Toulon - Nice]</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Centre de recherche et de développement sur les énergies bas carbone "ITER" du commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Projet "Hygreen" - Emplacement de l'électrolyseur et première phase sur l'alimentation électrique du projet</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Pôle aéronautique "Jean Sarrail"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Projet "STRATOBUS" Thales Alenia Space</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Base aérienne de Salon-de-Provence</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Etablissement pénitentiaire Alpes-Maritimes</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "de LARAGNAIS"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "du HAUT-VAR"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "PUIMICHEL"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "CENTRE BUECH"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "ALBION"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "BOUTRE PROVENCE"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "NORD DE CRAU"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "ROSANNAIS"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "BASSE DURANCE"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "SUD VALENTOLE"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "PAILLON"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Poste électrique "PLAN DE CAMPAGNE"</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Système de transport d'hydrogène (BarMar, Hyfen, Hynframed, Callisto)</b>	Provence Alpes côte d'Azur
<b>Aménagements routiers Périphérique de Nantes - complexe de Bellevue</b>	Pays de la Loire

<b>Aménagements ferroviaires Axe Nantes - Angers - Sablé et nœud de Nantes</b>	Pays de la Loire
<b>Aménagements ferroviaires Liaisons nouvelles Ouest-Bretagne-Pays de la Loire</b>	Pays de la Loire
<b>Centrale thermique décarbonée de Cordemais</b>	Pays de la Loire
<b>Unité de valorisation énergétique (UVE) des déchets SIVERT</b>	Pays de la Loire
<b>Projet d'aciérie "LIEBOT et FINEIRAL"</b>	Pays de la Loire
<b>Sites industriels "clés en main" ZAC Montoir</b>	Pays de la Loire
<b>Sites industriels "clés en main" Louverné</b>	Pays de la Loire
<b>Sites industriels "clés en main" Montaigu</b>	Pays de la Loire
<b>Sites industriels "clés en main" Challans</b>	Pays de la Loire
<b>Sites industriels "clés en main" Les Sables</b>	Pays de la Loire
<b>Centre de rétention administrative (CRA) de Nantes</b>	Pays de la Loire
<b>Parc du « Puy du Fou »</b>	Pays de la Loire
<b>Extension site entreprise "GYS"</b>	Pays de la Loire
<b>Poste électrique "NORD LOIRE ALANTIQUE Création poste 225/90/20 Kv"</b>	Pays de la Loire
<b>Poste électrique "EST LOIRE ATLANTIQUE Création poste 400/225/20 Kv"</b>	Pays de la Loire
<b>Poste électrique "NANTES zone EST Creation poste 225-63 Kv"</b>	Pays de la Loire
<b>Poste électrique "Création poste Ouest Loire Atlantique"</b>	Pays de la Loire
<b>Poste électrique "Restructuration réseau sud Loire Atlantique"</b>	Pays de la Loire
<b>Poste électrique "Création du poste 225 LUCON"</b>	Pays de la Loire
<b>Poste électrique "DISTRE Extension poste 225 Kv (Enedis)"</b>	Pays de la Loire
<b>Station de conversion HVDC - NAMO Sud - 525 kV</b>	Pays de la Loire
<b>Station de conversion HVDC - Saint-Nazaire 2 - 320 kV</b>	Pays de la Loire
<b>Extension site "Paprec - Terra"</b>	Pays de la Loire

<b>Aménagements routiers RN 12 [déviation Ernée entre Fougères et Alençon]</b>	Pays de la Loire
<b>Atelier de maintenance des trains d'équilibre du territoire (Blottereau)</b>	Pays de la Loire
<b>Extension site "SEDA" de traitement de déchets à Chenillé Champteussé</b>	Pays de la Loire
<b>Poste de transformation électrique Dammarie-les-Lys</b>	Ile de France
<b>Aéroports de Paris (ADP) -Développements aéronautiques - Mauregard / Le Mesnil-Amelot</b>	Ile de France
<b>Aéroports de Paris (ADP) -Développements liés à la transition énergétique Mitry-Mory / Compans</b>	Ile de France
<b>Site Cluster 0 carbone Green Energy Service</b>	Ile de France
<b>HAROPA Port de Vigneux-sur-Seine</b>	Ile de France
<b>HAROPA Aménagements sur les ports franciliens existants</b>	Ile de France
<b>Aéroports de Paris (ADP) Développements aéronautiques ADP Orly</b>	Ile de France
<b>Projet "Phoenix Dassault-Aviation"</b>	Ile de France
<b>Aménagement en OIN - EPA France</b>	Ile de France
<b>Aménagement en OIN - Epa Sénart</b>	Ile de France
<b>Aménagement en OIN - EPAMSA</b>	Ile de France
<b>Aménagement en OIN - GPA</b>	Ile de France
<b>Triangle de Gonesse</b>	Ile de France
<b>Projet "Carex Agoralim"</b>	Ile de France
<b>Reconversion de la centrale thermique de Champagne-sur-Oise</b>	Ile de France
<b>Reconversion de la centrale thermique de Montereau</b>	Ile de France
<b>Reconversion de la centrale thermique de Porcheville</b>	Ile de France
<b>Reconversion de la centrale thermique de Vitry-sur-Seine</b>	Ile de France
<b>Reconversion de la centrale thermique de Vaires-sur-Marne</b>	Ile de France
<b>Poste électrique "Station de conversion poste 225v"</b>	Ile de France
<b>Poste électrique "Création d'un nouveau poste source RTE/ENEDIS 225 kV"</b>	Ile de France

<b>Création d'un poste électrique "Nouvelle injection 400/225 kv autour du poste de Villejust et poste de 225 kv à Palaiseau"</b>	Ile de France
<b>Création d'un nouveau poste HTB 225 voire 400 kV (datacenters)</b>	Ile de France
<b>Zones industrielles et portuaires du Grand Port Maritime de Guyane (GPMG)</b>	Guyane
<b>Aménagement en opération d'intérêt national (OIN) EPFAG</b>	Guyane
<b>Station d'épuration (STEP) Marine</b>	La Réunion
<b>Réalisation du réseau régional de transport guidé autour de l'île (Run rail)</b>	La Réunion
<b>Construction d'un centre de gestion et d'enfouissement de déchets dangereux pour l'ensemble de l'île</b>	La Réunion
<b>Construction de plateformes de transit de déchets dangereux, notamment résidus de combustion des CSR</b>	La Réunion
<b>STEP 1</b>	La Réunion
<b>STEP 2</b>	La Réunion
<b>STEP 3</b>	La Réunion
<b>STEP 4</b>	La Réunion
<b>STEP 5</b>	La Réunion
<b>STEP 6</b>	La Réunion
<b>Poste source EDF 1</b>	La Réunion
<b>Poste source EDF 2</b>	La Réunion
<b>Poste source EDF 3</b>	La Réunion
<b>Installation de stockage énergétique (dont hydrogène)</b>	La Réunion
<b>Grand port maritime de la Martinique (GPMLM) - Port de Reynoird au Robert</b>	Martinique
<b>Aéroport de Mayotte</b>	Mayotte
<b>Extension surface portuaire Koungou Longoni</b>	Mayotte
<b>Campus universitaire de Mayotte</b>	Mayotte

<b>ZAC de Doujani</b>	Mayotte
<b>ZAC de Tsararano-Dembéni</b>	Mayotte
<b>Lycée des métiers du bâtiment et ZAC de Longoni</b>	Mayotte
<b>Second hôpital de Mayotte</b>	Mayotte